

## Bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010

### Programmes d'enseignement du lycée

#### Sommaire

**Programme d'enseignement d'éducation civique, juridique et sociale en classe de seconde générale et technologique**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019676A)

**Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019760A)

**Programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019675A)

**Programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019796A)

**Programme d'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales en classe de première de la série économique et sociale**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019767A)

**Programme d'enseignement spécifique de mathématiques en classe de première de la série économique et sociale et d'enseignement obligatoire au choix en classe de première de la série littéraire**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019662A)

**Programme d'enseignement spécifique de sciences en classe de première des séries économique et sociale et littéraire**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019645A)

**Programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère au cycle terminal de la série littéraire**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019738A)

**Programme d'enseignement obligatoire au choix d'arts en classe de première littéraire, d'enseignement de spécialité au choix d'arts en classe terminale littéraire et d'enseignement facultatif d'arts au cycle terminal des séries générales et technologiques**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019677A)

**Programme d'enseignement spécifique de mathématiques en classe de première de la série S**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019634A)

**Programme d'enseignement spécifique de physique-chimie en classe de première de la série scientifique**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019556A)

**Programme d'enseignement spécifique de sciences de la vie et de la Terre en classe de première de la série scientifique**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019701A)

**Programme d'enseignement spécifique de sciences de l'ingénieur au cycle terminal et d'enseignement de spécialité en classe terminale de la série scientifique**

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010 (NOR : MENE1019619A)

**Spécial****Programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales**

---

NOR : MENE1019675A

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010

MEN - DGESCO A1-4

---

Vu code de l'Éducation ; arrêté du 27-1-2010 ; avis du CSE du 1-7-2010

---

**Article 1** - Le programme de l'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

**Article 3** - Les dispositions relatives à l'enseignement de l'histoire-géographie en classe de première de l'arrêté du 30 juillet 2002 fixant le programme de l'enseignement de l'histoire-géographie dans le cycle terminal des séries générales sont abrogées à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

**Article 4** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 juillet 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,  
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Michel Blanquer

**Annexe**

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE CLASSES DE PREMIÈRE DE LA VOIE GÉNÉRALE ENSEIGNEMENTS COMMUNS

### Préambule

L'histoire et la géographie font partie des enseignements communs de la classe de première des séries générales. Leurs programmes sont identiques en ES, L et S.

La classe de seconde a permis, sur la base des acquis du collège et dans le prolongement des démarches qui y avaient été initiées, de mettre en œuvre une approche plus synthétique et problématisée, caractérisée par la recherche du sens et l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, répondant aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles, communes à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Les programmes de la classe de première permettent d'approfondir cette approche, qui s'inscrit dans les objectifs d'apprentissage du lycée, et de renforcer la culture et les outils intellectuels indispensables à la construction d'un citoyen éclairé du XXIème siècle.

Ils sont conçus en cohérence avec ceux de la seconde.

Dans la continuité et la complémentarité avec eux, ils donnent des clés de compréhension du monde contemporain et des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent. L'histoire et la géographie donnant conjointement ces clés de compréhension, la parité horaire prévue entre les deux disciplines doit être respectée.

Les démarches s'inscrivent également dans la continuité de celles mise en œuvre en seconde :

- les études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire y occupent une place importante ;
- les technologies de l'information et de la communication doivent jouer un rôle croissant ;
- le professeur doit exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a notamment la possibilité de construire son propre itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Les capacités et les méthodes, présentées dans le tableau qui suit, figurent explicitement parmi les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun des enseignants d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser leur progressivité au fil de l'année de première et de construire des situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

Comme en seconde, cette maîtrise est indissociable de celle des connaissances.

### Capacités et méthodes

<b>I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux</b>	
<b>1) Identifier et localiser</b>	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
<b>2) Changer les échelles et mettre en relation</b>	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
<b>II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques</b>	
<b>1) Exploiter et confronter des informations</b>	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
<b>2) Organiser et synthétiser des informations</b>	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description

<b>3) Utiliser les Tic</b>	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
<b>III - Maîtriser des méthodes de travail personnel</b>	
<b>1) Développer son expression personnelle et son sens critique</b>	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
<b>2) Préparer et organiser son travail de manière autonome</b>	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

## HISTOIRE

### Questions pour comprendre le vingtième siècle

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde, dans le cadre d'un tronc commun sur deux années :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au XXème siècle, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au XIXème siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir.

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement.

### Le fil conducteur du programme

Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au XXème siècle constituent la trame de ce programme.

En ce début du XXIème siècle, il est possible d'avoir une vue globale et synthétique sur le siècle précédent et ainsi de concevoir une nouvelle approche thématique. Les questions qui structurent les programmes, centrées sur la compréhension du XXème siècle, sont mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent : ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du milieu du XIXème siècle à nos jours ; la décolonisation est plus intelligible si son étude est reliée à celle de la colonisation ; 1989 ne peut être perçu comme une rupture que si l'on aborde la période postérieure...

### Pour traiter le programme

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre du programme :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chaque question est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur doit exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en fonction de son projet pédagogique, en articulant les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme. L'approche thématique qui structure le programme doit être fondée sur la mobilisation de repères chronologiques fondamentaux.

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà exercée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place, conformément aux objectifs visés par l'enseignement d'histoire des arts.

## Programme

### Questions pour comprendre le vingtième siècle

**Le professeur peut articuler les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.**

**Thème 1 - Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXème siècle (9-10 heures)**

Questions	Mise en œuvre
<b>Croissance et mondialisation</b>	- La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850 - Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire)
<b>Mutations des sociétés</b>	- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850 - Une étude : l'immigration et la société française au XXème siècle

## Thème 2 - La guerre au XXème siècle (16-17 heures)

Questions	Mise en œuvre
<b>Guerres mondiales et espoirs de paix</b>	- La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale - La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU
<b>De la guerre froide à de nouvelles conflictualités</b>	- La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : un lieu (Berlin 1945-1989), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam) - De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : un conflit armé (la guerre du Golfe 1990-1991) ; un lieu (Sarajevo 1992-1995) ; un acte terroriste (le 11 septembre 2001)

## Thème 3 - Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)

Questions	Mise en œuvre
<b>Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)</b>	- Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités - Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930
<b>La fin des totalitarismes</b>	- La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg - La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS

## Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7-8 heures)

Questions	Mise en œuvre
<b>Le temps des dominations coloniales</b>	- Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXème siècle - L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations
<b>La décolonisation</b>	Deux études : - La fin de l'empire des Indes - La guerre d'Algérie

## Thème 5 - les Français et la République (15-16 heures)

Questions	Mise en œuvre
<b>La République, trois républiques</b>	- L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890) - Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine - 1958-1962, une nouvelle République
<b>La République et les évolutions de la société française</b>	- La République et la question ouvrière : le Front populaire - La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880 - La place des femmes dans vie politique et sociale de la France au XXème siècle

En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.